



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction départementale
des territoires et de la mer
Urbanisme Risques**

Affaire suivie par Elisabeth BERNARD
Responsable de l'unité Planification & Mobilités durables
Tél : 05 59 80 88 69
Mél : cdpenaf64@equipement-agriculture.gouv.fr

Pau, le 20 MARS 2024

Le Président de la commission
à
Monsieur Jean-René Etchegaray
Président de la communauté d'agglomération Pays Basque

Objet : Avis de la CDPENAF du 13 mars 2024 sur le projet de modification n° 1 du PLU de Bardos

Vous avez transmis pour avis à la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, le projet de modification n° 1 du PLU de Bardos.

La commune étant couverte par le SCOT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes, la CDPENAF est appelée à se prononcer sur le seul règlement des annexes et extensions des habitations existantes en zone A ou N au titre de l'article L.151-12 du code de l'urbanisme.

La commission s'est réunie le 13 mars 2024 et a émis un avis favorable au projet de modification n°1 du PLU de Bardos

Le Président de la commission
Pour le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer,
Le Directeur Adjoint,

Gilles PAQUIER

